

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHRONIQUE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LEGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Table with 2 columns: Direction (Nantes, Angers) and Time/Service (7h 45min soir, 3h 52min soir, 3h 32min matin, 9h soir, 1h 2min soir).

Table with 2 columns: Direction (Paris, Tours) and Time/Service (9h 50min mat, 11h 31min matin, 6h 6min soir, 9h 44min soir, 3h 15min matin, 8h 7min matin).

Table: PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous touchons enfin au terme de la crise ministérielle de Prusse. Une dépêche de Berlin, du 4, nous informe de la démission en masse des membres de l'ancien cabinet...

Il paraît que ce ministre n'a donné sa démission qu'à la dernière extrémité, ainsi que le constate une lettre particulière de Berlin, en date du 3 novembre, car, à cette date, lorsque M. Von-der-Heydt, ministre du commerce, se mettait en pourparlers pour l'acquisition d'un hôtel qu'il habitera...

Une consolation a été donnée à M. de Manteuffel, au moment de sa chute. Il a reçu, dit-on, peu d'heures avant la remise de son portefeuille, deux vases magnifiques d'une valeur de cent mille francs...

Quant à l'organisation du cabinet nouveau, elle n'est pas encore entièrement terminée; mais on est d'accord sur les points principaux, et les noms qui suivent peuvent être considérés comme définitifs. Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen aurait la

présidence du conseil, sans portefeuilles; M. de Schleinitz, prendrait le portefeuille de la guerre; M. d'Auerswald, ancien président de la première chambre et président du conseil en 1848, celui de l'intérieur; M. de Bethmann Holwig, celui des cultes; M. de Camphausen, président de la compagnie maritime et frère du ministre de 1848, serait chargé des finances; le baron de Patow, qui, en 1848, était ministre des travaux publics et de l'agriculture, prendrait enfin le commerce, et le général de Bonin, la guerre. Cette combinaison, si elle se réalisait, ferait incliner le pouvoir du côté de l'ancienne opposition libérale...

L'Espagne a franchi le pas, toujours dangereux pour elle, d'une élection générale des membres des Cortès. Les dépêches, aussi bien que les correspondances, nous assurent qu'elle s'en est tirée à son honneur et qu'il ne résultera du vote de ses électeurs rien qui ne soit profitable à l'ordre. Ce succès est par lui-même assez significatif, pour qu'il mérite une attention particulière. C'est surtout en France que les honnêtes gens doivent y applaudir. Nos relations traditionnelles avec la Péninsule hispanique, les intérêts commerciaux communs que nos départements méridionaux ont avec elle, tout nous porte à ne désirer que le rétablissement de sa prospérité, dépendante elle-même de l'affermissement de ses institutions et de sa tranquillité politique.

Nous devons donc accepter avec une complète satisfaction l'heureux augure sous lequel on nous présente un résultat que nous devons signaler; mais

c'est justement parce que nous tenons au maintien de cette bonne impression, que nous devons ne nous laisser séduire par aucune assertion qui tendrait à l'exagérer.

Les nouvelles électorales des provinces, réunies par le télégraphe et publiées par la Gazette de Madrid, sont presque universellement favorables aux candidats du gouvernement, du moins à ceux qui ont été présentés comme tels; mais il est indispensable de faire observer que parmi ces candidats, il en est dont la profession de foi n'est qu'imparfaitement connue. Parmi les députés dits ministériels se trouvent des progressistes, des modérés, des conservateurs, des hommes de toutes les nuances, et il serait difficile de croire qu'ils seront toujours d'accord sur les questions de principes. Il y aura de plus, à la chambre, un assez grand nombre de libéraux capables de saisir les occasions qui pourront s'offrir de rallier à eux les députés flottants. Enfin, il ne faut pas devancer la réunion des Cortès, époque à laquelle seulement pourra être bien fait le classement des partis. Telle est l'opinion qui paraît prédominer même à Madrid, bien qu'on soit certain d'avance que le général O'Donnell triomphera.

Ce qui est certain, c'est que l'opposition a triomphé dans cinq ou six districts électoraux de Madrid. Le triomphe de la candidature de M. Olozaga mérite surtout d'être signalé à cause de la vive opposition qui lui avait été faite par le gouvernement. Il est vrai que M. Escosura a succombé; mais on pense le faire élire dans un des collèges qui ont nommé M. Olozaga. Or, ces deux personnages tiendront le ministère toujours en éveil. On attribue le succès des progressistes à Madrid à l'action combinée des progressistes purs, des modérés, des néo-catholiques, des absolutistes et des démocrates, mais si une telle coalition avait existé réellement, on l'aurait vue à l'œuvre à Séville, à Saragosse, à Malaga et en Catalogne, tandis que sur ces points les candidatures ministérielles ont été à peine combattues.

Nous devons conclure en somme de ces diverses considérations que la sécurité de l'Espagne est sauvée, mais que si le ministère O'Donnell en devait tirer la conséquence qu'il n'a plus qu'à s'endormir au sein

FEUILLETON

LA PRINCESSE BLEUE.

(Suite et fin.)

IV.

Le lendemain soir, la Princesse Bleue et M^{lle} Carrière furent exactes au rendez-vous qu'elles s'étaient donné la veille, et cette fois encore elles n'étaient pas seules: M. Larive s'était de nouveau blotti dans le massif près duquel les deux jeunes femmes vinrent s'asseoir.

Quand la princesse se démasqua, son beau visage était plus pâle encore que la veille. Ses grands yeux rouges et gonflés brillaient d'un éclat fiévreux; tous ses traits enfin étaient empreints d'une douleur profonde.

Ernestine, émue et touchée en la voyant ainsi, ne put s'empêcher de lui dire:

— Ah! Madame, si le récit de vos infortunes doit vous causer tant de mal, par pitié pour vous ne m'en dites rien! — Si, si, il le faut, enfant, pour fixer vos irrésolutions. Mais j'abrègerai; car mes forces trahiraient peut-être mon courage. Ecoutez donc:

« Je vous l'ai dit déjà, les Rucillois ne se sont pas trompés en me faisant princesse; car je suis en effet d'origine princière. Fille du prince régent de ***, une des plus belles principautés d'Allemagne, je reçus une éducation brillante par les soins d'une gouvernante française

à laquelle mon père me confia dès ma plus tendre enfance. Mon père était veuf, ma mère étant morte en me donnant le jour. Il m'aimait, et était surtout fier de ma beauté naissante. Quand j'atteignis ma seizième année, les fêtes et les bals se succédèrent à sa cour. On ne parlait dans toute l'Allemagne que de ma beauté et de mes talents. Les plus riches et les plus jeunes seigneurs briguaient l'honneur d'obtenir et de posséder ma main. Parmi tous les jeunes gens, j'en remarquai un plus particulièrement que les autres. C'était le comte Oswald***, mon cousin. Ce n'était ni le plus beau, ni le plus riche; mais je crus m'apercevoir et lire dans ses yeux un amour profond et dévoué, un de ces amours qui ne voient ni le rang ni le prestige qu'il donne à la beauté, mais seulement la femme qui l'inspire. Le comte s'aperçut bientôt aussi que je l'avais remarqué; et le lien de parenté qui l'unissait à ma famille lui donnant souvent accès près de moi, il me fit un jour l'aveu de la violente passion que j'avais fait naître en lui, et me demanda la permission de solliciter ma main. Oh! je fus bien heureuse quand je l'entendis dire ces paroles que je n'oublierai jamais: — Olga! ma chère Olga! ce n'est pas la fille du prince régnant de *** que j'aime en vous, c'est votre cœur, se sont vos qualités, c'est en un mot la plus belle jeune fille que j'aurais été heureux de trouver dans une humble position, pour l'élever jusqu'à moi, et lui prouver jusqu'où peut aller mon amour et mon dévouement.

« — Oswald, lui répondis-je la joie dans l'âme, je vous crois; allez donc trouver mon père, et puisse-t-il ne pas vous refuser la main que je vous donne ici...

« Vous dire l'émotion d'Oswald quand il prit la main que je lui tendais et le sublime amour que je lus dans ses yeux, serait chose impossible.

« Mon père refusa d'abord son consentement. Il avait rêvé pour moi une union plus illustre. Mais, frappé de la douleur d'Oswald, qu'il aimait comme un fils et dont il appréciait les éminentes qualités, il ne résista plus à nos prières, et quelques mois plus tard notre mariage fut célébré avec grande pompe et sous les plus heureux auspices.

« Quatre années se passèrent, pendant lesquelles je fus heureuse et aimée comme jamais femme ne l'a été et ne le sera après moi. N'avais-je pas pour cela: fortune, rang, beauté, et l'amour de mon cher Oswald!... »

La princesse s'interrompit un instant pour éclater en sanglots. Ernestine était atterrée, et ne comprenait pas encore la douleur de la princesse, qui reprit bientôt:

« Un jeune Français de distinction, le marquis de Montmor, fut vers cette époque présenté à mon père et admis à sa cour. Il était beau et fat comme M. de Reissen, et devint follement et éperdument épris de moi. Il fit ce qu'a fait autrefois pour une de vos reines le duc de Buckingham. Il me compromit par des extravagances de toutes sortes. Oswald ne me dit rien; mais il devint

de son triomphe, il pourrait se tromper. Tant qu'il gouvernera avec habileté et énergie, les éléments d'opposition qui sont en germe dans les nouvelles cortès, ne seront pour lui qu'un utile aiguillon. Mais qu'il y prenne garde, cet aiguillon deviendra dangereux, pour peu que des fautes l'eveniment. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berne, 5 novembre. — Les commissaires fédéraux envoyés à Genève ayant terminé leur mission, le conseil fédéral les a autorisés à quitter cette ville. M. Dubs est arrivé à Berne; il a fait un rapport verbal au conseil fédéral.

Londres, 5 novembre. — M. Arthur Gordon, 3^e fils de lord Aberdeen, accompagnera, comme secrétaire, M. Gladstone, appelé à remplir dans les îles Ioniennes les fonctions de haut commissaire.

Londres, 6 novembre. — Hier, dans une conférence des membres du Parlement, toute, au sujet de la réforme, la résolution unanime a été arrêtée que M. Brighth préparerait et présenterait un projet de réforme électorale dans le cours de la session prochaine.

Marseille, 6 novembre. — Les nouvelles de Constantinople, du 27 octobre, assurent que les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Sardaigne ont présenté à la Porte des notes contre le changement de système politique qui doit résulter en Turquie de la rentrée de Méhémet-Ali aux affaires.

La *Presse d'Orient* publie un décret somptuaire, ayant pour objet de diminuer le luxe des employés.

On mande d'Athènes, le 20 octobre, que lord Stratford de Redcliffe était attendu le même jour au Pirée.

Les habitants de Vols, en Thessalie, exaspérés par les exactions des autorités, ont réclamé la protection des consuls européens.

Les mêmes lettres ajoutent que le consul anglais de Rhodes a amené son pavillon par suite d'une insulte qu'il aurait reçue.

A Tripoli de Barbarie on a découvert un complot de derviches, ayant pour but d'attaquer les chrétiens. Plusieurs consuls, notamment celui de France, ont réuni et abrité dans leurs demeures les résidents placés sous leur protection. Le gouvernement a mis la ville en état de siège et rétabli le calme.

Copenhague, vendredi. — Le roi rentre aujourd'hui à son palais dans la capitale.

On s'attend, dans la séance de demain, du conseil du royaume, à des résolutions importantes concernant les duchés de Holstein et de Lauenbourg.

Hambourg, 6 novembre. — La pose du câble électrique sous-marin, joignant l'Angleterre et l'Allemagne, par la mer du Nord, et ayant 300 milles de longueur, s'est heureusement accomplie sur la côte hanovrienne.

Berlin, 6 novembre. — Le *Moniteur Prussien* publie la liste du nouveau ministère. Le cabinet est composé ainsi qu'il suit :

Président du Conseil, le prince de Hohenzollern-Sigmaringen; membre du ministère d'Etat, M. d'Auerswald, ancien président de province et ministre d'Etat; ministre des affaires étrangères, M. de

Schleinitz, ancien ministre des affaires étrangères; ministre de la guerre, le général de Bouin; ministre des finances, M. de Patow; ministre de l'Agriculture, le comte Piskler, président de régence; ministre des cultes, M. de Bethmann-Hollweg.

M. Von der Heydt reste ministre du commerce; M. Simons, ministre de la justice; M. Flottwell, ministre des finances.

Constantinople, 3 novembre. — Fuad-Pacha est arrivé.

La conférence pour les affaires du Monténégro a repris ses séances aujourd'hui et les représentants des puissances se sont mis d'accord.

Le corps de Ghalib Pacha a été retrouvé.

On a commencé à poser le câble télégraphique entre l'île de Crète et l'Égypte.

La *Presse d'Orient* dit que la peste de Bengazi a disparu.

On s'attend à une baisse sur les céréales.

Hambourg, 6 novembre. — Le conseil d'Etat, présidé par le roi de Danemark, a décidé aujourd'hui l'abolition, pour les duchés de Holstein et de Lauenbourg, de la constitution commune jusqu'ici à tout le Danemark.

Les Etats des deux duchés seront convoqués pour le 3 janvier.

Madrid, 7 novembre. — Les élections municipales auront lieu le 14 novembre courant. — Havas.

EXTÉRIEUR.

BOSNIE. — La lettre suivante est publiée par le *Moniteur* :

Serajevo, 24 octobre.

» L'ordre est aujourd'hui complètement rétabli en Bosnie. Il n'a fallu que quelques jours à Kiani-Pacha pour étouffer le mouvement qui s'y était produit et disperser tous les rassemblements. A la suite d'un premier échec essuyé à Oboudovatz, un grand nombre d'insurgés ont pu traverser la Save et se réfugier sur le territoire autrichien; quelques centaines d'autres, plus décidés, ont rejoint leurs coreligionnaires rassemblés à Zelinie, où un nouveau combat a achevé leur dispersion. Tous se sont hâtés de déposer les armes et de regagner leurs foyers.

» Kiani-Pacha est rentré le 23 à Serajevo, après avoir proclamé une seconde amnistie qui met les chrétiens soulevés à l'abri de toutes poursuites.

FAITS DIVERS.

Le baron de la Roncière de Nourry, commandant en chef de la station de Terre-Neuve, vient de faire don au Muséum d'histoire naturelle d'un jeune castor, qui a été pris dans la rivière de Saint-Georges. C'est une précieuse conquête pour la ménagerie, qui sera, sous peu de jours en possession de ce nouvel habitant; la corvette à vapeur le *Gassendi* a ramené en France ce curieux animal dont l'espèce devient si rare. Pendant la traversée, on le tenait habituellement dans un grand canot sur le pont. Tranquille pendant le jour, il passait la nuit en mouvement, rongant les bancs, les avirons ou les bordages du canot. Ses dents ont une grande puis-

sance, elles pénètrent le bois le plus dur et finissent par limer le fer. Indifférent aux soins qu'on lui donne, il est loin cependant de se montrer sauvage. Toutes les fois qu'on le mettait en liberté à bord, il se rapprochait des hommes de l'équipage, se dressant sur ses pattes de derrière, présentant celles de devant dont il se sert en guise de mains pour porter sa nourriture à sa bouche. Plusieurs grands chiens de Terre-Neuve qui étaient ses compagnons de voyage, venaient parfois le flairer d'un air assez menaçant et ne lui inspiraient aucune frayeur. Mais il n'aime pas à se laisser prendre, et poussait un cri d'enfant quand on cherchait à s'emparer de lui. On lui donnait ordinairement à manger des légumes et des herbes, quelquefois des raisins, des pommes et des poires dont il était surtout très-friand, bien qu'il n'en eût jamais goûté dans les solitudes glaciales. Au contraire il repoussait le poisson; des arêtes trouvées fréquemment dans les casques de castors à Terre-Neuve sembleraient cependant indiquer qu'ils s'en nourrissent.

M. de la Roncière a également rapporté deux ourtardes, un grand aigle de Terre-Neuve, un grand goéland de l'espèce appelée *Cania*, dans les régions septentrionales de l'Amérique; enfin plusieurs plants de spruce, arbre vert qui donne une sorte de bière dont font usage les marins dans les parages de l'Amérique du Nord, et à laquelle on attribue de puissantes qualités hygiéniques. Ces plantes ont été l'objet de soins tout particuliers pendant la traversée à bord du *Gassendi*.

Un malheur dont on a peu d'exemples est arrivé, il y a trois jours, au rivage du charbonnage de Baymont, à Marchienne-au-Port, près de la troisième écluse du canal de Charleroi.

On y avait chargé, la veille, un bateau de Bruxelles qui devait démarrer le lendemain, et malheureusement on l'avait ponté complètement, de sorte, paraît-il, qu'aucune issue n'avait été laissée au gaz, qui s'est concentré pendant toute la nuit dans le bateau, et introduit, par les fissures des planches, dans la cabine occupée par la famille du marinier.

Lorsque la fille de celui-ci, le matin, à la pointe du jour, fit éclater du feu à l'aide d'une allumette chimique, le grison s'enflamma au contact de la lumière, et détermina une explosion.

Les planches qui servaient à ponter le bateau furent soulevées et volèrent en éclats, mais le support principallement à l'intérieur de la cabine. Le marinier, sa femme, sa fille et ses autres enfants furent blessés, quelques-unes de ces personnes assez grièvement même.

COMPAGNIE UNIVERSELLE

du
CANAL MARITIME DE SUEZ,
FONDÉE PAR DÉCRET DE S. A. LE VICE-ROI D'ÉGYPTE.
Conditions de la souscription :
Le versement à effectuer en souscrivant est de 50 francs par action.
Le second versement de 150 francs par action devra être effectué après la publication de l'avis de répartition.
Pendant la durée des travaux, et à partir de la remise des titres provisoires, les sommes versées jouiront d'un intérêt de 5 % l'an.

sombre et taciturne, lui jusqu'alors si aimant et si expansif; et ce changement m'affligea profondément.

» Je me pris à haïr ce marquis, qui venait ainsi troubler mon bonheur, et je l'accablai de mépris et de dédain. La famille l'aveugla; et loin d'être déconcerté, il osa un jour, bravant toute étiquette, m'avouer son indigne amour. Je lui ordonnai impérieusement de quitter sur-le-champ la cour de mon père, le menaçant de le faire chasser honteusement s'il osait me braver encore.

» Le lendemain, le bruit de la disparition du marquis se répandit à la cour. J'appris cette nouvelle avec joie, pensant qu'Oswald allait redevenir ce qu'il était autrefois; mais il n'en fut rien, il devint au contraire plus sombre que jamais. Enfin, un mois plus tard...

A cet endroit de son récit, les paroles de la princesse devinrent courtes et saccadées.

» ...Un mois plus tard, on rapporta un matin le comte Oswald meurtri et mourant. Il s'était, disait-on, bléssé à la chasse. Il fit éloigner tout le monde; seule je restai près de lui : — Olga, me dit-il d'une voix éteinte, tu es un ange... Je t'ai entendue chasser ce Français, et je t'ai vengée en l'assassinant... Il t'avait insultée... sa mort a lavé cet affront... Mais moi, je ne puis plus vivre... souillé d'un crime... Adieu!... Plains-moi!... je... je t'aime! et je meurs pour toi!...

» Je jetai un cri déchirant. Oswald venait d'expirer; et je tombai sans connaissance dans les bras de mes

femmes, accourues à mes cris... »

La Princesse Bleue, après un long silence, interrompu seulement par ses sanglots et ceux d'Ernestine, reprit ainsi son triste récit :

« Je fis, à la suite de ce tragique événement, une longue et cruelle maladie. Ma gouvernante, qui était devenue depuis mon mariage ma dame de compagnie, et dont le dévouement m'était connu, et une femme de chambre, survinrent seules pendant mon délire; ce funeste secret.

» Quand je revins à la vie et à la santé, on me crut folle. Je voulus porter un masque, on me laissa faire. J'adoptai la couleur bleue, qui était celle de prédilection d'Oswald, et jurai de n'en plus porter d'autres. Les médecins ordonnèrent les voyages; il me fallut partir, quitter ces lieux où s'était écoulé mon enfance et où j'avais été si heureuse!... Je voyageai longtemps, toujours masquée, voulant cacher à tous les yeux cette fatale beauté qui avait fait mon malheur et celui d'Oswald, mon rang, et ma fortune autorisant cette fantaisie. D'ailleurs, partout je passai pour folle, et cette folie simulée levait les obstacles. Je voulus un jour habiter la France pour enfoncer plus avant dans mon cœur l'arme qui le fit saigner; et au hasard je choisis Rueil. Mon père envoya un intendant qui fut chargé de m'y construire une demeure et d'y réunir toutes les jouissances du luxe et de l'excentricité pour frapper et réjouir mon imagination malade... »

— Maintenant, Ernestine, comprenez-vous toute ma haine pour les fats, comprenez-vous aussi toutes mes sympathies pour M. Larive, qui me rappelle mon cher et bien-aimé Oswald, et dans le cœur duquel j'avais lu une affection sincère et durable, affection que M. de Reissen n'éprouvera jamais pour vous ni pour d'autres; car les hommes comme lui n'ont que de l'imagination et pas de cœur. Ils poursuivent toujours une chimère.... Adieu, Ernestine, dit l'infortunée comtesse Oswald *** en embrassant la jeune fille au front, adieu; je vous ai tout dit, et ne puis rien de plus pour votre bonheur. Maintenant, choisissez. En me faisant laide aux yeux de M. de Reissen, je vous ai donné la satisfaction de recevoir ces hommages. Mais, je vous le répète, c'est tout ce que vous aurez de lui. Il vous épousera sans amour; et plus tard, oh! plus tard, croyez-moi, vous serez bien à plaindre!...

Un rayon de lune vint éclairer le visage candide et naïf d'Ernestine; un soupir s'échappa de sa poitrine, et un sourire divin effleura ses lèvres.

— Princesse, dit-elle, vous êtes mon bon ange, et vous m'avez sauvée! car, je le sens là aux battements de mon cœur, toute incertitude a cessé. M. de Reissen était le rêve, M. Larive sera la réalité; et pour cette fois au moins la réalité sera le bonheur.

Un éclair de joie illumina le beau visage de la Princesse Bleue. Elle prit la tête d'Ernestine dans ses deux mains,

Aucun autre appel de fonds n'aura lieu avant deux ans.

La souscription générale sera centralisée à Paris. Un comité opérera la répartition au prorata des souscriptions totalisées sans distinction de nationalité.

La souscription, ouverte le 5 novembre, sera close le 30 du même mois.

Les souscriptions sont reçues :

A PARIS, DANS LES BUREAUX DE LA COMPAGNIE, Place Vendôme, 16;

DANS LES DÉPARTEMENTS ET À L'ÉTRANGER, Chez MM. les Banquiers et Correspondants de la Compagnie. (547)

CHRONIQUE LOCALE.

Dimanche prochain, une grande solennité religieuse aura lieu dans l'église de la Visitation : une chapelle nouvellement construite sera bénite avec le cérémonial accoutumé.

L'église paroissiale de la Visitation, autrefois modeste chapelle de communauté, était devenue trop petite pour contenir la population catholique du quartier des Ponts. Depuis longtemps, M. le curé, dont le zèle est aussi infatigable qu'est grand son amour du bien et du beau, songeait à l'agrandir. Mais, où puiser des ressources ? La fabrique n'a que de minces revenus, à peine suffisants aux dépenses annuelles. Faire appel à la bourse des paroissiens ? Il n'osait : déjà, grâce à leurs pieuses offrandes, il avait pu élever une chapelle consacrée à la Sainte-Vierge. Quelque généreux qu'ils fussent, il ne pouvait leur demander de nouveaux sacrifices. Il attendait donc avec résignation et plein d'espérance, quand tout-à-coup la Providence, qui n'oublie pas ceux qui l'invoquent, lui vint heureusement en aide.

La compagnie du chemin de fer et deux familles de la paroisse offrirent ensemble 4,000 francs ; le Gouvernement, à qui l'on adressa une demande, alloua 3,000 francs. C'était presque le chiffre présumé de la dépense ; M. le curé se mit donc à l'œuvre, et en quelques mois la chapelle fut terminée. C'était à la charité, à l'amour de Dieu qu'était due cette construction ; M. le curé voulut qu'elle fut consacrée à l'apôtre de la charité, dans les temps modernes, au grand saint Vincent-de-Paul. C'était d'ailleurs la première chapelle sous ce vocable, dans le diocèse d'Angers.

Cette idée en fit naître une autre. Pour compléter cette gracieuse et élégante chapelle, n'était-il pas concevable d'avoir un autel, une statue du Saint en rapport avec l'architecture ? La piété et le goût du beau tranchaient la question. M. le curé ne pouvait résister à de si pures inspirations. Le zèle de la maison de Dieu l'emporta sur toutes les considérations humaines, et, quelques bons amis lui aidant, il put obtenir, des ateliers de M. l'abbé Choyer, l'œuvre remarquable que nous allons essayer de décrire, sans nous permettre toutefois de descendre dans des détails artistiques au-dessus de nos forces.

Ce travail est tout en pierres blanches : il se développe dans une absidiole, style Louis XV, et se compose d'un tombeau rectangulaire. Au-dessus,

L'idée dominante de ce travail c'est la Charité avec des formes diverses.

Saint Vincent-de-Paul est représenté tenant respectueusement enveloppé dans les plis de son manteau un pauvre petit enfant. Par les paroles pressantes du psalmiste, et avec un sourire compatissant, il le recommande au cœur du riche : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor*.

À droite, dans un des médaillons du retable, on remarque un jeune lazarisite, auquel le saint donne mission d'évangéliser les pauvres : *Prædica verbum* ; à gauche, dans l'autre médaillon, une sœur de charité, à laquelle il confie le soin de toutes les misères humaines : *Infirmos curate, leprosos mundate*. sur un gradin orné d'arabesques, repose un piédestal portant la statue de saint Vincent-de-Paul.

En avant corps, une chaise est destinée à recevoir des reliques du Saint (1) et à porter la croix. Des deux angles les plus reculés de l'autel et partant du sol s'élèvent deux autres piédestaux, surmontés chacun d'une statue et reliés entre eux par un retable orné de deux médaillons aux enroulements fortement accentués.

Sur les piédestaux latéraux, deux saints bien connus personnifient deux grands caractères de la charité. Une noble et placide figure, sur laquelle respirent la douceur et la plus suave piété, saint François-de-Sales, tient à la main son traité de l'amour de Dieu ; il semble dicter à tous les leçons qu'il a si religieusement suivies : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde*. De l'autre côté, on reconnaît saint Louis de France. Sa physionomie est pleine de majesté et de douceur ; ses yeux sont amoureusement fixés sur la couronne d'épines qu'il tient de la main gauche, en même temps qu'il s'appuie de la droite sur le pommeau de son épée. En voyant cette noble figure, on se rappelle l'énergie, le dévouement, le sacrifice de ce grand roi, sa foi si vive et cette charité ardente qui le porta à partir une seconde fois pour défendre les chrétiens opprimés par le Croissant ; souvenirs émouvants, car il revint de cette expédition victime de sa charité : *Caritas Christi urget nos*.

Enfin la pensée de l'artiste se complète dans le tombeau de l'autel ; trois médaillons le partagent et le décorent. Les deux côtés sont consacrés aux deux sœurs Marie et Marthe : l'une, type de la charité contemplative ; l'autre, de la charité active ; au centre resplendit la grande figure du Sauveur, principe de toute charité : *Deus caritas est*.

Telle est l'œuvre à laquelle la religion donnera dimanche la consécration : cérémonie touchante qui sanctionnera la générosité et le dévouement des bienfaiteurs de cette église, et contribuera, nous en sommes sûrs, à développer de plus en plus dans la paroisse les grands principes pratiqués si religieusement par saint Vincent-de-Paul, patron de cette chapelle.

AVIS.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Les notables commerçants de l'arrondissement de Saumur sont convoqués pour dimanche prochain,

(1) Ces précieuses reliques ont été gracieusement données à M. le curé, à l'occasion de la construction de la chapelle, par le R. P. Etienne, successeur de saint Vincent-de-Paul dans la direction des Lazaristes et des Filles de charité.

penible d'avoir un secret pour vous. Mais, maintenant, ajouta-t-elle en se penchant vers le jeune officier, m'aimez-vous toujours ? — Ma vie entière vous le prouvera, répondit-il d'une voix émue en déposant sur le front de la jeune fille un baiser de fiancé.

Le lendemain, Larive remettait lui-même à M. de Reissen un billet de M^{lle} Carrière, et ce billet était ainsi conçu :

« Monsieur,

« Le cœur des femmes est une énigme, et le mien est là » pour le prouver. Je croyais vous aimer, et je me trompais. Pardonnez-moi, et oubliez moi... »

» ERNESTINE. »

— Oh ! les femmes ! les femmes ! s'écria le lieutenant avec emphase pour cacher son dépit. Mais, bah ! ajouta-t-il mentalement, si je n'ai pu en faire ma femme, j'en ferai plus tard ma maîtresse.

Et sur cette bonne pensée, il serra la main que lui tendait son camarade en le complimentant sur son bonheur.

Trois mois plus tard, le sous-lieutenant Larive conduisait à l'autel sa jeune sa charmante fiancée, M^{lle} Ernestine Carrière. M. de Reissen était son premier témoin.

En passant dans l'église près de la Princesse Bleue, qui avait voulu assister à l'union de sa jeune protégée avec M. Larive, il tressaillit, et regarda d'un air de convoitise et d'envie celle qui allait devenir la femme de son ami.

14 novembre 1858, à 8 heures 1/2 du matin, en l'hôtel de la Mairie de Saumur, pour procéder au renouvellement partiel des membres du Tribunal de commerce de Saumur.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, le 8 novembre. — Les Hollandais avaient pris possession, le 6 septembre, de Jambie, dans l'île de Sumatra. Les forces françaises et espagnoles avaient opéré leur débarquement à Touranne, port de la Cochinchine, et avaient pris possession de la place sans avoir eu à regretter la perte d'un seul homme. La baie et la rivière de Touranne avaient été mis en état de blocus par l'amiral Rigault de Genouilly, depuis le 1^{er} septembre. — Havas.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX.
Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez Menière, ph ; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

LA PROVIDENCE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE,
14, Rue Ménars.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM.
Marquis SAUVAIRE de BARTHÉLEMY, président ;
Comte d'HAUTERIVE, O. * ;
De RAINNEVILLE, *, administrateur du chemin de fer d'Orléans, du Crédit foncier de France et de la Société anonyme des Forges et Fonderies de Montataire ;
Baron de FREMIOT, * ;
G^r V^e de ST-PRIEST, G. O. *, ancien ambassadeur ;
BARTHOLOMY ;
Comte de RIENCOURT, O. * ;
Comte de LAUBESPIN ;
DUBOIS, C. *, intendant général, président du comité d'administration de la guerre ;
A. BANNES, *, administrateur du crédit foncier de France et ancien directeur du chemin de fer d'Orléans ;
Comte de MIREPOIX ;
Marquis de LA BEAUME ;
Comte de BÉTHUNE ;
BERARD DES GLAJEUX ;
V^o DE VAUBRELAND, * président honoraire ;
M. CH. DE BOUSQUET, directeur général ;
M. ARTHAUD BEAUFORT, sous-directeur.

M. CH. ROBERDEAU, de Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé Directeur de la Compagnie à la résidence de Saumur, pour l'arrondissement de Saumur, en remplacement de M. Bigeau, démissionnaire.

La Compagnie LA PROVIDENCE se recommande à juste titre, tant par la composition de son Conseil

et l'embrassant avec effusion, elle lui dit :

— Maintenant, adieu, enfant ; soyez heureuse, et pensez quelquefois à moi ; car le jour même de votre mariage je partirai d'ici pour n'y jamais revenir. — Oh ! mon Dieu ! et pourquoi ? fit la jeune fille avec tristesse.

— Pour courir le monde, et chercher l'oubli de mes peines, et aussi ajouta-t-elle d'une voix sourde, pour ne pas voir un bonheur qui me rappellerait trop cruellement celui que j'ai perdu....

Puis, faisant un geste d'adieu, elle disparut précipitamment.

Quelques minutes plus tard, Ernestine se levait pour aller fermer la porte par laquelle la princesse venait de regagner sa demeure, quand un léger bruit la fit tressaillir. Elle se retourna, et vit le sous-lieutenant debout à quelques pas d'elle.

— Vous ici, Monsieur ? s'écria-t-elle avec étonnement.

M. Larive s'approcha de la jeune fille, et prenant ses deux mains dans les siennes, il se mit à genoux devant elle, et lui dit d'une voix douce et pénétrante :

— Mademoiselle, me pardonnerez-vous mon indiscretion, quand vous saurez que j'ai tout entendu, tout ce qui s'est passé entre vous et la Princesse Bleue hier et aujourd'hui ? — Eh bien, tant mieux, répondit Ernestine ; je n'aurais jamais eu la force de vous faire l'aveu que vous venez d'entendre, et cependant il m'eût été

Mais cette fois encore la Princesse Bleue veillait sur le bonheur des deux jeunes gens ; et elle les vengea de cette mauvaise pensée en laissant de nouveau tomber son masque, pour laisser voir son ravissant et idéal visage ; puis elle murmura à l'oreille du beau lieutenant :

— Je me suis jouée de vous pour vous punir de n'être qu'un fat ; et maintenant je venge votre ami de l'infâme pensée que vous avez conçue de troubler son bonheur ; car mon souvenir vous poursuivra partout, et vous ne me reverrez jamais.

En sortant de l'église, la Princesse Bleue monta en voiture, et on ne la revit plus. Elle avait quitté Rueil pour n'y jamais revenir. Son château a été vendu au profit des pauvres, et personne ne sait ce qu'elle est devenue.

M. de Reissen a permuté pour aller en Afrique, où il est encore aujourd'hui ; et deux visages de femmes lui apparaissent souvent dans ses rêves : l'un, jeune et toujours charmant, est celui d'Ernestine ; l'autre, comme un spectre vengeur, tour-à-tour d'une laideur repoussante ou d'une beauté idéale, comme celui de la Princesse Bleue.

M. Larive a donné sa démission, et consacre tous ses instants à sa jeune femme ; aussi M. et M^{me} Carrière adoptent-ils leur gendre.

Quant à notre jeune héroïne, elle est heureuse et se félicite tous les jours d'avoir suivi les conseils de la Princesse Bleue.

(Echo des Feuilletons). M^{me} Céline RAVIER.

d'administration et l'importance de ses opérations, que par la régularité et la loyauté qu'elle apporte dans l'exécution de ses engagements envers les assurés. (548)

512,500 francs à gagner.

Dans quelques jours commenceront les huit tirages des grandes loteries annoncées par le *Bureau-Exactitude*. Pour participer à toutes les chances de gain de tous ces tirages, il suffit d'adresser immédiatement (en mandats de poste ou timbres-poste), 6 francs, 9 ou 19 francs, au *Directeur du Bureau-Exactitude de Loteries autorisées*, rue Rivoli, 68, à Paris. On recevra 5, 9 ou 19 billets assortis, franco par retour du courrier, et, successivement, franco, les huit listes des numéros gagnants. Parmi ces billets se trouvent ceux de *S'-Eloi*, dont le tirage a lieu ce mois-ci, et des *Orphelines*. Avec un billet des *Orphelines*, de un franc, on peut gagner (à ses deux prochains tirages) plus de cent mille francs.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE HÉLAUDAIS FILS ET C^{ie}.

Les créanciers de la faillite Hélaudais fils et C^{ie}, de Saumur, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se trouver le seize novembre prochain, à 8 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, sinon rester en état d'union.

Le greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,
Le dimanche 28 novembre 1858,
à l'heure de midi,

Sur la mise à prix de 15,000 francs,
UNE MAISON NEUVE,
Située à Saumur, rue Courcouronne,
n° 8,

Appartenant à M. Legoin, plâtrier, consistant en : 12 chambres à cheminée, cabinets, greniers, cave, cour et pompe, et joignant au nord la maison de M. Tailbouis. (544)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

Diverses sommes sur hypothèque.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON ET JARDIN,
Sise aux Récollets.
S'adresser à M^{me} veuve SOULARD.

A VENDRE

UNE MAISON,
Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy.
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A VENDRE

Une très-belle et bonne JUMENT de chasse.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la limonade purgative gazeuse au citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade est le seul purgatif à base de magnésie qui soit approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris (séance du 25 mai 1847.) Chaque flacon de Poudre est accompagné d'une instruction. Elle se trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Pastilles du D^r Belloc* qui sont recommandées contre les mauvaises digestions. (128)

BOURSE DU 6 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 75 10.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96 00.

BOURSE DU 8 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 73 30
4 21/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96 00.

Marché de Saumur du 6 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.)	14 56	Graine de colza	26 —
2 ^e qualité, de 74 k.	14 —	— de lin	24 —
Seigle	8 —	Amandes en coques	—
Orge	10 —	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	11 —	— cassées (30 k.)	78 —
Fèves	12 —	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	26 40	compris le fût,	—
— rouges	20 80	1 ^{re} choix 1857	—
Cire jaune (80 kil.)	235 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	53 —	3 ^e —	—
— de chenevis	48 —	de Chinon	90 —
— de lin	49 —	de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière	36 50	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id.	100 —	1 ^{re} qualité 1857	—
Luzeerne (droits comp)	97 50	2 ^e —	53 —
Graine de trèfle	62 —	3 ^e —	45 —
— de luzerne	40 —	ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne,
S'adresser à M. LEROY, à côté.

DÉPOT

DE PATÉS AUX FOIES GRAS DE STRASBOURG

DE CHEZ HENRY,

ET AUTRES COMESTIBLES,
Hôtel de Londres, à Saumur.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.
S'adresser au bureau du Journal.

PILULES DE VALLET,

Approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, et préparées par l'auteur lui-même.

La vogue dont elles jouissent depuis 20 ans pour guérir les *pâles couleurs*, les *perles blanches*, et pour fortifier les *tempéraments faibles et lymphatiques*, a excité l'envie des contrefacteurs, qui sont allés jusqu'à usurper le nom de l'inventeur. Cette fraude a été condamnée par divers jugements et arrêts.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de ces Pilules, il faut s'assurer que le flacon porte bien la signature *Vallet*.
Dépôt rue Caumartin, 45, à Paris.
A Saumur, chez M. DAMICOURT.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — DÉPÔT à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.
PRIX DU POT : 3 FR. (8)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

10 MÉDAILLES 1847-1850-1854-1855-1857-1858

CHOCOLAT-LOUIT

MAISON SUCCURSALE 8, r. Paradis-Pois. PARIS. MAISON USINE À VAPEUR ET MAISON À BORDEAUX MAISON SUCCURSALE 9, rue de l'Arbre MARSEILLE. DÉPÔT Dans toutes les principales maisons de France et de l'Étranger.

LE COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS DOMESTIQUES

TROISIÈME ANNÉE.

Paraissant le 1^{er}, le 10 et le 20 de chaque mois en 8 pages in-4° à 3 colonnes.
FORMANT LA PLUS UTILE ET LA PLUS INTÉRESSANTE DE TOUTES LES PUBLICATIONS.
Un an : France, 8 fr.; Étranger, 10 fr.

Bureaux : rue Baillet, 1, à Paris.

Adresser un mandat sur Paris, ou des timbres-poste à M. E. SIMONNET, Directeur.

Parmi les nombreux et intéressants articles publiés dans le *COURRIER DES FAMILLES*, depuis le 1^{er} janvier 1858, les lecteurs de cette feuille ont remarqué plus particulièrement les suivants :

Un feuilleton littéraire, en cours de publication, sur les *CURIOSITÉS DE LA CHINE* (journal d'un docteur anglais), par M. E. Sommereau. Cette variété, des plus piquantes et des plus curieuses, unit à l'exactitude historique du voyage l'intérêt pittoresque du roman.

Une instruction complète sur LA *GRIPPE* (n° 5); une autre sur la *PETITE VÉROLE* (n° 16);

Une série d'articles sur l'*HYGIÈNE DE LA SAISON*, par le docteur Émile Bégin; sur les maladies de l'*OREILLE* et la *SURDITÉ*, par le docteur Ed. Damiens;

Un travail en cours de publication sur LA *CULTURE INDUSTRIELLE DU SORGHO*; Et enfin, divers articles fort utiles sur l'*ÉCONOMIE DOMESTIQUE*; recettes, formules, etc.

A dater du 1^{er} mai, le *COURRIER DES FAMILLES* comprend un *JOURNAL DES EAUX*, où l'on trouve des renseignements de toute nature sur les eaux minérales et les bains de mer de l'Europe, avec l'indication des maladies pour lesquelles on les prescrit avec le plus de succès, ainsi que l'itinéraire et les dépenses du voyage, frais de séjour, plaisirs et distractions que l'on trouve dans la localité, etc.

« C'est ainsi que le *COURRIER DES FAMILLES*, dit la *Patrie*, embrasse tout ce qui peut le mieux répondre aux intérêts les plus chers, savoir : dignité morale, bien-être domestique, joies innocentes et pures. »

3^e ANNÉE. — UN AN : 8 FRANCS.

PREMIER.

ANNUAIRE DES FAMILLES OU ALMANACH DE PARIS

GUIDE PRATIQUE DES CONNAISSANCES INDISPENSABLES

Un beau volume de plus de 300 pages, format Charpentier, papier glacé et satiné.
5^e ÉDITION, 1858.

Cet ouvrage, éminemment utile à tout le monde, est remis gratis à tous les abonnés du *COURRIER DES FAMILLES*.

En ajoutant 60 centimes au prix de l'abonnement, on reçoit l'*ANNUAIRE* franco.
Ce livre SEUL vaut le prix de l'abonnement.
Toutes personnes qui prend trois abonnements a droit à un 4^e abonnement gratis.

URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE

Par M. Félix GERMAIN,

Rédacteur en chef du Bulletin de Paris.

Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans. — PRIX : 60 centimes.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.